

Fritz-Georg Fark

Nouvelles cuvées

Points saillants de l'assemblée générale de l'Union européenne des médecins omnipraticiens les 12 et 13 novembre 2010 à Porto

L'assemblée générale de l'Union européenne des médecins omnipraticiens (UEMO) a eu lieu les 12 et 13 novembre 2010 à Porto, ville connue pour ses vins. Pour donner aux vins de Porto leur bouquet caractéristique, les cavistes les stockent dans de vieux fûts, alors que nous et nos collègues de presque tous les pays d'Europe, nous cherchions à donner du mordant à la politique européenne en médecine de famille par des teneurs et des structures nouvelles.

- La présidence de l'UEMO a passé du Portugal à la Hongrie.
- L'ensemble des groupes de travail permanents sera redimensionné et il passera de six à deux. La tâche essentielle de ces groupes de travail est de promouvoir la reconnaissance du titre de médecin de famille en tant que titre de médecin spécialiste et de chercher à harmoniser la reconnaissance réciproque des diplômes et des formations, qu'elles soient postgraduées ou continues, sur le plan européen.
- Les groupes de travail temporaires seront mis sur pied selon les besoins. Leur tâche est de saisir rapidement des thèmes d'ordre national ou européen, en réaction ou en prévention.
- La collaboration sur réseau électronique doit s'étendre. Notre site web doit devenir plus actif et plus interactif. Il est important également que l'échange avec notre conseiller politique à Bruxelles soit rapide pour être persuasif.
- La présidence doit pouvoir s'appuyer à l'avenir sur un réseau d'experts, afin qu'en cas d'urgence elle soit en mesure de démarrer les actions ou de publier les informations nécessaires en l'espace de quelques heures à quelques jours.

Prises de positions actuelles de l'UEMO

Sur le site de l'UEMO (www.uemo.eu), vous trouverez les prises de position actuelles de l'UEMO et bien d'autres encore, en cliquant sur le lien «UEMO policy». Vous pouvez également les obtenir chez l'auteur de cet article à son adresse de courriel f-g-fark@bluewin.ch:

- **Assurance de qualité:** UEMO statement towards transparency on quality of care in general practice (<http://www.uemo.eu/index.php/uemo-policy/112>).
- **Prévention:** UEMO statement on prevention and health promotion (<http://www.uemo.eu/index.php/uemo-policy/124>).
- **Prescription d'antibiotiques:** UEMO response to the European parliament's STOA-report (STOA: Scientific Technological Options Assessment) «antibiotic resistance» (<http://www.uemo.eu/index.php/uemo-policy/121>).
- **Façonnage de maladies/prévention quaternaire:** UEMO position on disease mongering / quaternary prevention (<http://www.uemo.eu/index.php/uemo-policy/123>).



- La collaboration entre les organisations médicales européennes initiée par l'UEMO doit être renforcée et il faut y affecter des ressources communes. Il faut toutefois conserver à tout prix l'indépendance des organisations de médecins de famille.
- La commission de l'UE semble considérer l'UEMO avec plus de sérieux. Il est de plus en plus fréquent que l'UEMO soit appelée à prendre position sur des sujets d'actualité, tels que la question du procédé à adopter pour les succédanés du tabac ou pour la prescription des antibiotiques. Plusieurs pays européens tentent actuellement de transférer la prescription des médicaments à du personnel non médical. L'UEMO tient catégoriquement à communiquer qu'en ce qui concerne les antibiotiques, il en va de la sécurité des patients et de l'efficacité du produit de laisser la prescription en mains des médecins, car eux seuls effectuent une anamnèse et un diagnostic fondés sur les règles professionnelles.

Correspondance:
Dr Fritz-Georg Fark
UEMO-Delegierter für die Schweiz
Grenzstrasse 5
2558 Aegerten
f-g-fark@bluewin.ch